

MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION DANS L'AIN MÉMORIAL DÉPARTEMENTAL DE NANTUA

Association Loi 1901 www.memoire-deportation-ain.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSÉMBLEE GÉNÉRALE DU 16 NOVEMBRE 2013

L'Assemblée Générale ordinaire est convoquée à 10 heures à la salle de l'Éden de la mairie de Nantua le 16 novembre 2013.

Le président Guy LETHENET ouvre la séance et présente les excuses du préfet ,des président et vice-président du conseil général ,de la sénatrice , du conseiller général d'Izernore, de Paul Morin président d'honneur ,des directeurs de l'Onac et des Archives départementales , du proviseur du lycée Xavier Bichat de Nantua et la conservatrice du musée de Nantua .

Compte tenu d'une autre cérémonie à Nantua, il donne la parole au **député Damien Abad** qui avec le conseiller général **Jean Deguerry**, félicite l'assemblée de faire vivre le devoir essentiel de mémoire.

Jean-Pierre Carminati maire de Nantua souligne que le Conseil général a repris la propriété du Mémorial des déportés .IL souhaite une bonne assemblée générale à notre association qui fait honneur à la ville pour sa participation aux cérémonies de la Journée Nationale de la Déportation et celle du 70^{ème} anniversaire de la rafle du 14 décembre.

Jean Marinet, co-président d'honneur, souligne la vitalité de l'association.

Le président remercie les élus qui rejoignent le musée et souligne la volonté de l'association d'associer les jeunes pour qu'ils soient acteurs des cérémonies.

Il salue les 4 déportés présents et demande une minute de silence à la mémoire des déportés décédés dont récemment Eugène Bojoly.

Le président Guy LETHENET ouvre la séance, l'ordre du jour est :

- -le rapport moral du président
- -le rapport d'activité pour le secrétaire
- -le rapport financier par le trésorier
- -appel de candidature pour le conseil d'administration-questions diverses.
- -verre de l'amitié.
- -déplacement au Monument.

1. Rapport moral du président Guy LETHENET

C'est avec grand plaisir que j'ouvre la séance pour cette 3^{ème} assemblée générale de notre association mémoire de la déportation dans l'Ain mémorial départemental de Nantua.

Un an déjà que notre site est en ligne, nous pouvons dire aujourd'hui que c'est une réussite, avec 14 787 visites à ce jour.

Il s'enrichit au fil des jours avec de nouveaux témoignages avec de nouvelles photos.

Un travail régulier du conseil d'administration aux archives départementales permet d'explorer des archives en informations. Cette période sombre de l'histoire n'a pas fini de dévoiler des surprises.

Un autre temps fort pour nous cette année.

Dans le cadre d'un enrichissement mutuel, d'un échange intergénérationnel et d'une volonté de partager des temps forts et constructifs entre lycéens et des descendants de personnes déportés

nous avons décidé d'accompagner financièrement et physiquement les élèves du Lycée Xavier Bichat de NANTUA pour leur projet sur les traces des raflées du 14 décembre 1943.

Au mois d'avril avec les Lycéens tous volontaires encadrée par une équipe enseignante passionnée, nous nous sommes rendus à Compiègne : visite du camp de transit, puis visite de la gare.

Une image m'a fortement émue « le groupe en photo devant les wagons à bestiaux » en 1943 vous aviez le même âge.

Au mois d'octobre, pèlerinage en enfer, notre voyage en Allemagne.

Nous avons été accueillis au Camp de DORA par Andréas et au Camp de BUCHENWALD par Joachim : deux guides dévoués d'une grande rigueur intellectuelle et morale qui font de ce partenariat une réussite.

Merci et félicitations à tous ces jeunes qui ont participé à ce projet hors programme scolaire.

Merci à l'équipe enseignante du Lycée Xavier Bichat de Nantua

Merci à Séverine CHAMPONNOIS du Musée de la Résistance et del a Déportation de Nantua .

En conclusion,

Après avoir vu où peut conduire la folie de l'homme, Oui nous avons eu raison de créer notre association, de prendre le relais pour pérenniser la mémoire de la déportation. Les témoignages, les parcours de nos déportés, nos parents doivent être une leçon pour nos générations futures.

Merci à vous tous.

2. le rapport d'activités présenté par la secrétaire Colette RABIN-DEFILLON

Le site internet

Après le lancement du site internet le 27 octobre dernier, le site est très souvent visité et les recherches et mises à jour du site continuent.

Christian ALLEMAND qui l'a créé nous a communiqué les chiffres de fréquentations.

Visites du site, d'octobre 2012 à octobre 2013 :

14 787 visiteurs ont vu 90 630 pages. 6,13 pages en moyenne. Visite de 4 minutes 44 secondes en moyenne. Visites émanant de **72 pays différents**

Le site s'est développé avec l'enrichissement du module fiche de déporté : Laurence BAILLY a inséré 501 documents dont 153 portraits de déportés ,431 témoignages (images photos en pdf) dans les 1398 fiches de déportés recensés dans le site à ce jour.

La liste des internés de l'Ain à la centrale d'EYSSE puis déportés sera insérée dans les fiches individuelles des déportés

Elie RAVOT continue ses recherches : **76 noms de déportés** nés, habitants ou arrêtés dans l'Ain ont été retrouvés : il croise différents documents avant leur ajout dans la liste .

Que Christian, Laurence et Elie soient remerciés pour la qualité, la rigueur de leur travail et la passion qu'ils mettent à compléter le site.

Le travail de groupe

Les membres de l'association ont poursuivi leurs réunions mensuelles et amicales soit déjà 7 en 2013, et ont réalisé un important **travail de recherches aux archives départementales** :

Monique et Marie-Pierre Simone ont photographié le **fichier BOJOLY** de déportés fichier déposé aux Archives puis dépouillé les **PV de gendarmerie** et une **revue de presse** pour enrichir les fiches individuelles.

Nous continuons à **solliciter les familles de déportés** pour obtenir des photos et documents et ce n'est pas aisé : peur de confier des documents malgré notre engagement de les restituer, ou oubli de donner suite à la visite des membres de l'association ?

« Sur les traces des raflés de Nantua du 14 décembre 1943 » et le 70eme anniversaire de la rafle

notre association s'est engagée ,comme le président vous l'a expliqué, **aux cotés des lycéens de Nantua** et en partenariat avec le Musée de Nantua en accompagnant les lycéens dans leur visite au camp d'internement de Compiègne et au camp de concentration de Buchenwald .

Toujours avec la volonté de pérenniser la mémoire des déportés, elle a **contribué au financement** de la fresque du lycée de Nantua

Elle a aussi a noué un **partenariat de travail avec Thomas Fontaine** chercheur au Mémorial de CAEN en charge de la rénovation de la partie « rafles et déportation « du Musée de Nantua en échange de notre base de données.

Depuis juillet, Monique Chanel et François Carrier représentent l'association aux **7 réunions de préparation des cérémonies** qui vont associer le musée, les scolaires sur les lieux de la rafle : le collège, la gare , l'hommage au Docteur Mercier le samedi 14 décembre à partir de 8H30 jusqu'à 13 H au lycée où seront présentés la fresque, les travaux liés à leurs voyages d'étude.

Rencontres avec les déportés

Nous saluons respectueusement les déportés ici présents et nous les remercions de leur soutien amical et financier qui s'est traduit par un don de 2 000 euros de l'amicale des déportés d'Oyonnax.

Le président LETHENET tient à ce que **tous les déportés soient invités nommément** à toutes les cérémonies qui vont se dérouler pour le 70e anniversaire du retour des déportés et celles du 70eme anniversaire de la libération et lls l'ont été lors du 70 anniversaire du Défilés des Maquis de l'Ain à Oyonnax en présence du président de la République .

Dans ce sens, le président LETHENET a demandé au président Alain Chabanois de la FNDIRP de communiquer les coordonnées de tous les déportés de son association pour les inviter et qu'ils figurent dans notre association

Les cérémonies et le voyage au Mémorial de Montluc à LYON et à IZIEU

Pour la Journée nationale de la Déportation le président a assisté aux cérémonies de Bourg et Nantua avec les déportés, les familles et membres de l'association .Il nous engage à être nombreux présents ce 14 décembre 2013

.L'association a été invitée par le Premier Ministre à la visite du Mémorial de Montluc pour l'inauguration de cellules dont celle consacrée à la « bergère de mouton de Matafelon » Rose Gouilloux épouse Deville et mère de Monique Chanel.

J'ai préparé le 8 juin une visite du Mémorial de la prison Montluc à Lyon où vos pères et mères ont été internés avant d'être déportés .Après une rencontre avec le personnel du Mémorial et échange d'objectifs de recherches, nous avons visité le Mémorial Jean Moulin à Caluire

Une visite de la **Maison des Enfants d'Izieu** sera organisée en 2014 car elle fermée pour travaux depuis la mi-septembre.

D'autres voyages de lieux de mémoire dans l'Ain et en France pourraient être organisés avec et pour vous, adhérents et familles de déportés.

Rejoignez nous pour travailler et échanger en toute amitié.

Vos pères et mères, je crois, seraient fiers de vous, de votre engagement à respecter leur serment « Plus jamais ça »

3. Jacques PIQUET présente le rapport financier

Le président précise que les pin's servent à être reconnus aux cérémonies et invite les adhérents à le porter.

L'association engage peu de frais administratifs car elle bénéficie de l'aide de l'entreprise STPI de Montmerle qui fournit le papier ,les photocopies et l'envoi des courriers .

Le président précise que le voyage à Weimar a été financé intégralement par les participants l'association n'a servi que de support administratif .

Elie Ravot souligne que le site informatique est ambitieux et que les insertions sont couteuses mais incontournables.

Le président soumet aux votes les 2 rapports qui sont adoptés à l'unanimité.

Le président remercie Laurence Bailly des Archives départementales et lui donne la parole

Elle assure l'association d'avoir été honorée de participer au travail de mémoire du site au titre du Conseil général et d'avoir bénéficié du capital de sympathie de l'équipe. Le site reçoit chaque semaine des messages, des documents qui permettent d'enrichir les parcours individuels des déportés .Elle souhaite rester fidèle à ce travail de mémoire ensemble.

Le président donne la parole à Maxime CHAPPUIS qui a participé au voyage dans les camps de Dora et Buchenwald et relate le parcours de son père emprisonné pour menées antinazies à Lorient.

Le président lance un appel de candidature pour le conseil d'administration qui se réunira aux archives départementales le 11 décembre.

L'assemblée générale se termine à 11H15 suivie du vin d'honneur et d'un moment de recueillement au Mémorial des déportés avant le repas commun.

RAPPEL

- Journée nationale de la Déportation au Mémorial de la Déportation à NANTUA Cérémonie organisée le dimanche 27 avril 2014 à 16H15
- Cotisation annuelle 2014 de 10 euros
 A envoyer à la trésorière Madame Monique CHANEL

 BP 105 19/21, Avenue de la Bresse 01460 MONTREAL LA CLUSE

Tel:06 80 93 02 06 - Mel: moniquechanel@hotmail.fr

Siège: Mairie de Nantua - 17 rue de l'Hôtel de Ville - 01130 NANTUA **www.memoire-deportation-ain.fr**

Président: Guy LETHENET - Tél: 06 83 08 33 79

Courrier chez la secrétaire : Colette RABIN - 45 rue du Mont d'Armène - 73000 CHAMBERY -

Tél.: 06 70 64 73 42 - Mail: colette.rabin-defillon@orange.fr